Inscription du préscolaire 20 au 31 janvier 2025

La maternelle

pour les enfants qui auront 4 ans et 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025



Une étape **importante** dans la vie de votre enfant!

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy QUÉDEC

Le Centre de services scolaire, c'est...

\$\frac{4}{59}\$ écoles primaires (59 bâtisses)



Plus de
20000

élèves au préscolaire, primaire et secondaire

écoles à projet particulier au primaire

De Maskinongé à Sainte-Anne-de-la-Pérade

Procédure d'inscription

- 1. Les parents qui désirent inscrire leur enfant à la maternelle doivent avant tout remplir le formulaire de préinscription disponible sur notre site Web durant la période officielle et l'envoyer à l'école.
- 2. Par la suite ils recevront, par courriel, un rendez-vous pour terminer l'inscription en personne, à l'école.

Tous les détails sont sur notre site Web:

csscdr.gouv.qc.ca



Documents essentiels à présenter

- Le certificat de naissance : la version originale et grand format du certificat de naissance
- **Deux preuves de résidence au choix :** permis de conduire valide, relevé de compte de téléphone fixe, d'Hydro-Québec ou de taxes municipales.

N.B. La copie de bail n'est pas acceptée comme preuve de résidence

Des écoles **aux couleurs** de leur milieu

Le projet éducatif, personnalisé par chacune des équipes-écoles, teinte les apprentissages des élèves et leur fait vivre des expériences stimulantes et enrichissantes.

L'école publique : un enseignement gratuit avec de nombreux services

En inscrivant votre enfant dans l'une des écoles du Centre de services scolaire, vous lui offrez un univers d'enseignement de très haute qualité. Il y suivra le programme unique du ministère de l'Éducation, offert à tous les enfants du Québec, qu'ils fréquentent une école publique ou privée.



Écoles à projet particulier

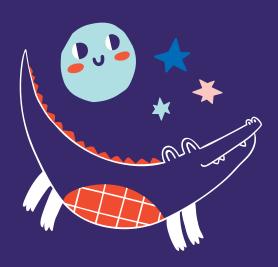
Dès la maternelle ou au début de la 1^{re} année, nos écoles à projet particulier mettant l'emphase sur les langues, les sports, l'éducation internationale, la musique, la pédagogie Freinet ou les arts du cirque, peuvent répondre aux intérêts spécifiques de certains enfants et aux attentes de leurs parents. Mais que vous choisissiez une école à vocation particulière ou l'école de votre secteur, votre enfant recevra un enseignement riche et stimulant.

Services de garde à l'école

Les parents peuvent compter sur l'efficacité et le professionnalisme du personnel des services de garde avant et après les heures de classe, pendant la période du dîner et lors des journées pédagogiques. Une foule d'activités parascolaires intéressantes y sont organisées.

Saviez-vous que tous les parents qui veulent profiter d'un service de garde dans nos écoles primaires doivent inscrire leur enfant chaque année?

L'école vous partagera toutes les informations importantes en temps et lieu. Toutes inscriptions reçues après la période prévue pourraient retarder l'accès de votre enfant au service de garde.



La maternelle 4 ans...

C'est l'occasion pour votre enfant de faire ses premiers pas à l'école!

Dans un environnement respectant les besoins des tout-petits, la maternelle 4 ans offre un programme stimulant et adapté, où le plaisir d'explorer et d'apprendre par le jeu est une priorité.

Toujours dans un contexte ludique et amusant, les enfants développent des compétences personnelles et sociales qui feront partie de leurs bagages pour toute leur aventure scolaire.

La maternelle 4 ans, c'est le début d'une belle histoire!

Le préscolaire UN UNIVETS de découvertes!

La maternelle 5 ans...

C'est le plaisir qu'a votre enfant de consolider ce qu'il sait déjà, d'aller plus loin, de questionner, de chercher, de trouver les réponses, seul ou avec l'aide des autres élèves et de son enseignant.

C'est aussi le plaisir d'apprendre par le jeu, en bougeant, en observant, et en expérimentant les technologies.

Expérimenter, manipuler, compter, chanter, danser, créer des histoires ou des poèmes, concevoir sans le savoir des situations d'apprentissage, voilà ce qui fait un enfant heureux, riche de nombreuses compétences!

L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue.

- Jean Epstein

Dans leur école, nos petits du préscolaire profitent de l'expertise d'une équipe d'intervenants chevronnés (orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, etc.) qui collabore avec les enseignants en assurant, ensemble, un bon départ pour chaque élève. Dépister, intervenir tôt, mettre en place des pratiques éducatives efficaces, tout est mis en œuvre pour accueillir et accompagner nos élèves.

En route pour l'école





Le droit au transport

- Votre enfant a droit au transport scolaire s'il est inscrit à son école de bassin. L'embarquement et le débarquement se font, dans la mesure du possible, à domicile;
- Si votre enfant ne fréquente pas son école de bassin, il ne pourra pas avoir accès au transport scolaire;
- Si votre enfant fréquente une école à projet particulier, il peut bénéficier du transport sous certaines conditions (voir page suivante);
- Dans le cas où votre école de bassin n'offre pas la maternelle
 4 ans, votre enfant sera transporté à l'école désignée par le CSS.

Si vous désirez le transport à une 2° adresse (garde partagée, gardienne ou autre), vous devez en faire la demande en remplissant le formulaire en ligne et en assumer les coûts. Ces demandes sont annuelles et ne sont pas automatiquement octroyées. Les demandes de transport à une 2° adresse doivent être remplies dès que possible lors de l'inscription de votre enfant. Elles seront traitées selon la disponibilité des places et l'ordre chronologique de réception.

La sécurité de votre enfant

Lors du retour à la maison, il doit en tout temps y avoir quelqu'un pour accueillir votre enfant. Pour des motifs de sécurité, l'adresse doit être constante, c'est-à-dire cinq jours consécutifs au même endroit. Si l'enfant est en garde partagée, il se peut que nous ne puissions pas assurer le transport scolaire pour la 2° adresse.

Si vous déménagez

Afin d'assurer une place à votre enfant, à l'école ou pour le transport, il est primordial de nous transmettre votre nouvelle adresse dès que possible en communiquant avec le secrétariat de l'école. Vous éviterez ainsi bien des désagréments.

Pour tous les détails, consultez csscdr.gouv.qc.ca/transport-scolaire

Écoles à projet particulier : informations importantes à savoir sur le transport

Élèves du préscolaire

- 4 ans: aucun transport n'est offert;
- 5 ans : doit obligatoirement être accompagné d'un parrain ou d'une marraine et doit avoir le même trajet, incluant les transferts.

Transport offert sur l'ensemble du territoire

- Ne tient pas compte de la notion d'école de bassin;
- Aucun transport direct, les élèves doivent prendre plus d'un autobus pour se rendre à destination et passent tous par des transferts, ce qui influence le temps de transport.

Demandes de 2^e adresse

- Les demandes doivent être remplies dès que possible lors de l'inscription de l'enfant et seront traitées selon la disponibilité des places et l'ordre chronologique de réception;
- Certains secteurs sont davantage sollicités, laissant moins de capacité à répondre aux demandes de 2º adresse (par exemple, il est possible que l'autobus à proximité de la maison ait de la place, mais pas le second au transfert).



Liste des écoles à projet particulier

- École Jacques-Buteux
- École de musique Jacques-Hétu
- École Saint-François d'Assise
- École primaire d'éducation internationale
 - Édifice des Forges
 - Édifice De La Terrière
- École primaire d'éducation internationale du Secteur-Est
- École alternative Freinet de Trois-Rivières
 - Édifice du Boisé-des-Pins
 - Édifice Saint-Sacrement
- École primaire de l'Académie-Sportive
 - Edifice de la Voltige
 - Edifice des Sports

Pour toute question:

transport@csscdr.gouv.qc.ca 819 370-6167 Nous voyons grand pour nos petits élèves!

- Ginette Masse, directrice générale



f

S'abonner à la page Facebook de l'école désirée est une excellente façon de prendre connaissance de la vie scolaire du milieu. Pour ne rien manquer, abonnez-vous à notre nouvelle infolettre directement sur la page d'accueil de notre site Web!



Nouvelle politique sur les critères d'admission et d'inscription